



Enquête publique Commune d'Icogne

Appel d'offres

1. Pouvoir adjudicateur

1.1 Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur

Service d'achat/Entité adjudicatrice : Commune d'Icogne

Service organisateur/Entité organisatrice : Commune d'Icogne, Route de la Bourgeoisie 7, 1977 Icogne, Suisse, téléphone: +41 (0)27 484 20, e-mail: info@icogne.ch

1.2 Les offres sont à envoyer à l'adresse suivante

Commune d'Icogne, Route de la Bourgeoisie 7, 1977 Icogne

1.3 Délai de clôture pour le dépôt des offres

Date 02.05.2022. Délais spécifiques et exigences formelles : Envoi par courrier postal recommandé uniquement. La date du sceau postal fait foi.

1.4 Date de l'ouverture des offres

05.05.2022. Heure 10h00. Commune d'Icogne, Route de la Bourgeoisie 7, 1977 Icogne.

1.5 Genre de pouvoir adjudicateur

Commune/Ville

1.6 Mode de procédure choisie

Procédure ouverte

1.7 Genre de marché

Marché de travaux de construction

1.8 Marchés soumis aux accords internationaux

Non

2. Objet du marché

2.1 Genre du marché de travaux de construction

Exécution

2.2 Titre du projet du marché

Assainissement des réseaux de conduites des sources d'Er de Lens. Travaux de pose de conduites d'eau et appareillage.

2.3 Référence, numéro de projet

20067

2.4 Marché divisé en lots ?

Non

2.5 Vocabulaire commun des marchés publics

CPV :

45200000 - Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

45231110 - Travaux de pose de conduites

2.6 Objet et étendue du marché

Construction d'un réseau de conduites d'eau et d'électricité sur l'alpage d'Er de Lens. Construction de chambres de captage et de chambre de réunion des sources.

2.7 Lieu de l'exécution

Lieu-dit : Er de Lens. Commune d'Icogne. Valais.

2.8 Durée du marché, de l'accord cadre ou du système d'acquisition dynamique

Début 16.05.2022. Fin 28.10.2022.

2.11 Des variantes sont-elles admises?

Non

2.12 Des offres partielles sont-elles admises?

Non



3. Conditions

3.1 Conditions générales de participation

Le formulaire tel que spécifié à l'art. 15 de l'ordonnance sur les marchés publics du 11 juin 2003 doit obligatoirement être joint à l'offre.

3.6 Sous-traitance

Les éventuels sous-traitants doivent être annoncés au dépôt de l'offre.

3.7 Critères d'aptitude

Conformément aux critères cités dans les documents

3.8 Justificatifs requis

Conformément aux justificatifs requis dans les documents

3.9 Critères d'adjudication:

Conformément aux critères cités dans les documents

3.10 Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres

Prix: aucun

Conditions de paiement : aucun émolument

3.11 Langues acceptées pour les offres

Français

3.13 Obtention du dossier d'appel d'offres

À l'adresse suivante :

Cordonier & Rey SA, A l'attention de M. Yves Rey, Route de la Métralie 26, 3960 Sierre

Tél. : +41(0)27 455 51 43

Email : y.rey@cordonier-rey.ch

Langue du dossier d'appel d'offre : français

4. Autres informations

4.3 Négociations

Les négociations tant sur le prix que sur les prestations sont interdites pendant et jusqu'à et y compris la décision d'adjudication.

4.6 Organe de publication officiel

Bulletin officiel du canton du Valais

4.7 Indication des voies de recours

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 10 jours dès sa publication auprès de la Cour de droit public du Tribunal cantonal à Sion.

Icoigne, le 8 avril 2022

L'Administration communale

